



S'informer et choisir zoom sur les formations



Je suis Foxy,
ton guide dans
le choix de ta
formation...



Sommaire

Introduction	1
Formation professionnelle initiale	4
Formation générale	15
Transitions du secondaire I vers le secondaire II	22
Transitions du secondaire II vers le tertiaire	25
Etudes supérieures - Etudes universitaires	27
Formation continue	35
S'informer sur www.orientation.ch	36
Informations générales	37

Le contenu de ce guide
a été vérifié avec soin.
Les informations y figurent
sous réserve de modifications
apportées par les établissements.



Destiné à tous les élèves des degrés
10 et 11 de la scolarité jurassienne,
il peut être téléchargé sur les sites
www.jura.ch/cos
et www.jura.ch/cejef.

Introduction

La présente publication décrit le système suisse de formation qui se caractérise par une grande perméabilité, les possibilités de passer d'une étape de formation à une autre étant variées et flexibles.

Après l'école obligatoire, deux grandes voies de formation s'ouvrent aux élèves

une voie professionnelle
- **Formation professionnelle initiale** -
qui permet
d'apprendre un métier

une voie scolaire
- **Formation générale** -
qui comprend les écoles de
culture générale et
de maturité gymnasiale

Selon les intérêts et les aptitudes des élèves, pour passer de l'école à la formation générale ou professionnelle, une phase de transition est nécessaire.

Les filières de **Formation professionnelle supérieure** prennent souvent appui sur un CFC achevé, mais pas uniquement. De même que la planification d'études dans les **Hautes écoles** n'est pas seulement réservée aux titulaires d'un certificat de formation générale. Pour accéder au niveau tertiaire, une phase de transition peut donc être imposée, selon le choix opéré et/ou le titre obtenu au niveau secondaire II.

Vous découvrirez ci-après plus particulièrement les formations proposées dans le canton du Jura. Tout au long des descriptions, un lien constant est maintenu avec le portail officiel suisse d'information de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière www.orientation.ch et avec le site Internet du Service de la formation postobligatoire pour ce qui concerne les divisions du Centre jurassien d'enseignement et de formation - CEJEF www.jura.ch/sfp ainsi qu'avec le site de la Fondation Rurale Interjurassienne www.frij.ch.



**Toute formation
mène à un titre
et tout titre
permet de
poursuivre sa
formation.**

Formation professionnelle - Formation générale

- **Formation professionnelle initiale**

AFP, CFC en entreprise ou en école, avec ou sans maturité professionnelle
Comment trouver une place d'apprentissage ?

- **Formation générale**

Certificat de culture générale avec ou sans maturité spécialisée, maturité gymnasiale

3 maturités, quelles différences ?

Transitions du secondaire I vers le secondaire II

- **Poursuite de la scolarité obligatoire**

12^e année à l'école secondaire, 12^e année linguistique

- **Préparation à la formation professionnelle initiale**

Préapprentissage

Les ateliers de formation - ATF

- **Préparation à la formation générale**

Raccordement

Transitions du secondaire II vers le tertiaire

- **Cap sur les HES**

Année de connaissances professionnelles, année propédeutique santé

PiBS pratique intégrée dans les études Bachelor

Formation professionnelle accélérée

Way-up

- **Cap sur les HEP / HEU**

Examen complémentaire passerelle

Etudes supérieures - Etudes universitaires

- **Formation professionnelle supérieure**

Brevet fédéral, diplôme fédéral, diplôme ES

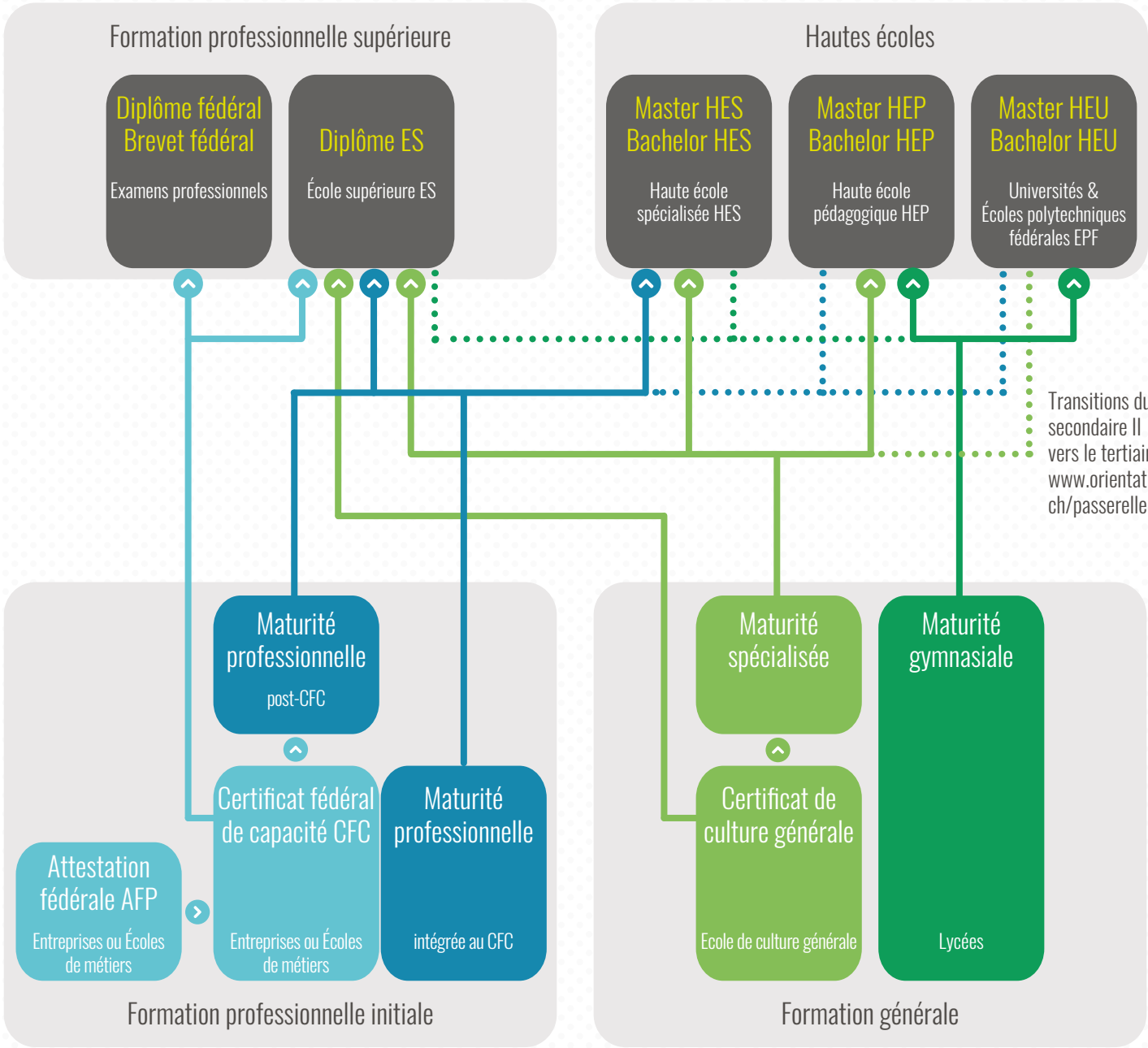
- **Hautes écoles**

Bachelor et Master HES, HEP, HEU

- **Formation continue**

Schéma des voies de formation

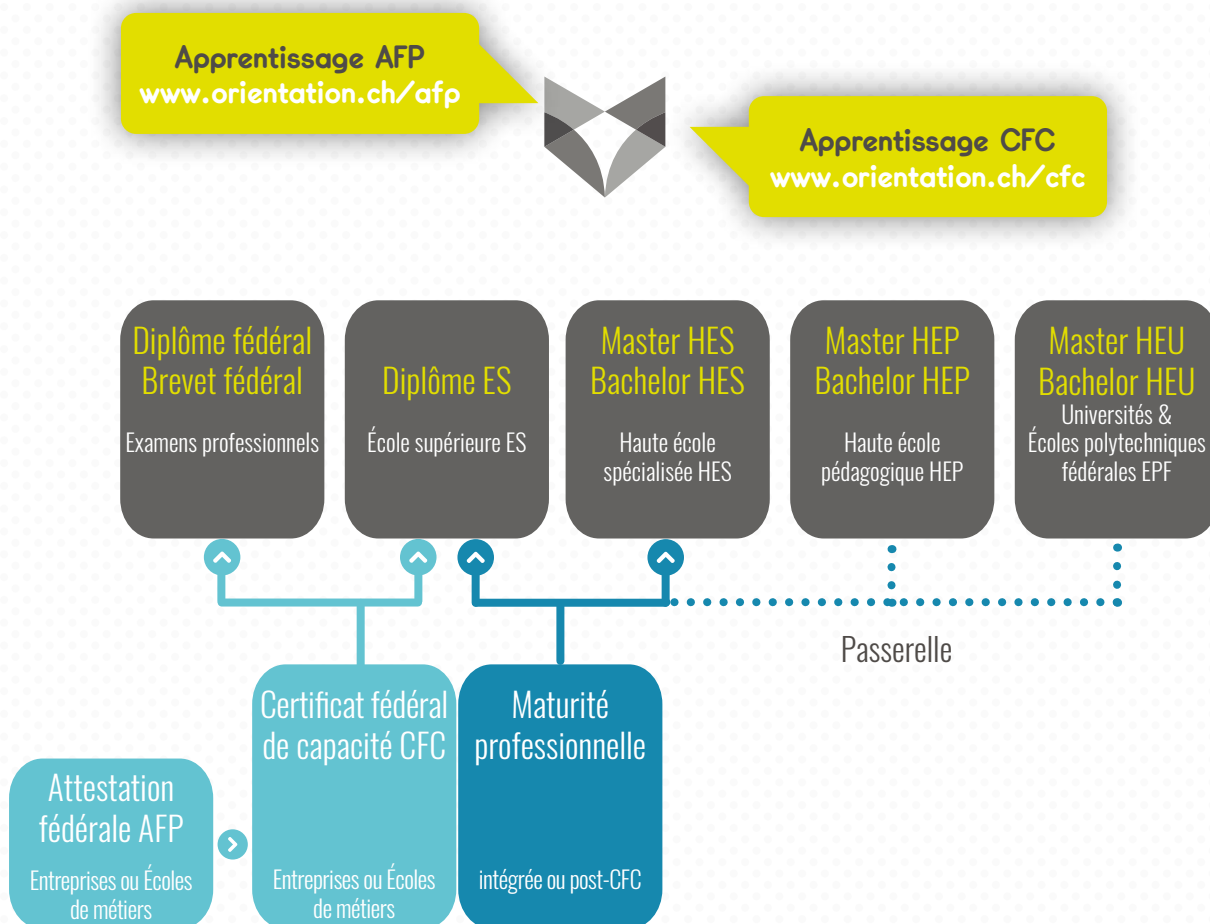
Formation continue
www.orientation.ch/formationcontinue



Transitions du secondaire I vers le secondaire II www.orientation.ch/transition

École obligatoire

Formation professionnelle initiale



L'apprentissage est une formation régie par contrat et réglementée par le SEFRI. Il comprend 3 parties :

- travail pratique dans une entreprise formatrice
- cours interentreprises permettant d'acquérir un savoir-faire de base
- théorie à l'école professionnelle (branches propres au métier et culture générale).

Les diverses activités à assimiler durant l'apprentissage sont répertoriées dans l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale de chaque métier ainsi que dans le plan de formation respectif. L'apprentissage s'effectue dans une entreprise (système dual) ou dans une école (système à plein temps ou en alternance école-stages).



L'apprentissage dual, c'est :

3 à 4 jours
par semaine à la
place de travail
et 1 à 2 jours par
semaine à l'école
professionnelle

des cours
interentreprises
de durée variable
selon la profession

une activité
rémunérée

5 semaines
de vacances
par année
au minimum

Dans le canton du Jura, l'apprentissage dual concerne près de 150 métiers des domaines de la technique, de l'artisanat, du commerce et des prestations de services, de la santé et du social. Les cours professionnels hebdomadaires ont généralement lieu sur territoire cantonal mais, pour certaines professions, ils sont dispensés ailleurs en Suisse romande. La recherche d'une place d'apprentissage incombe aux jeunes et à leur famille.

L'apprentissage dans une école, c'est :

un enseignement
théorique
et pratique
à l'école

des stages
en entreprise
ou en institution

une activité
en principe
non rémunérée

les vacances
scolaires
annuelles

Dans le canton du Jura, l'apprentissage en école est possible dans les domaines technique, commercial, santé-social et de l'intendance (voir p.8).

Modalités d'inscription à l'apprentissage

- scolarité obligatoire achevée
- entretiens, tests d'aptitudes et/ou stages probatoires éventuels
- signature d'un contrat d'apprentissage avec un employeur autorisé par le Service de la formation postobligatoire

Certifications proposées

- attestation fédérale de formation professionnelle (AFP en 2 ans)
- certificat fédéral de capacité (CFC en 3 ou 4 ans)
- certificat fédéral de capacité et maturité professionnelle intégrée (CFC et MP en 3 ou 4 ans)
- certificat fédéral de capacité puis maturité professionnelle post-CFC (CFC et MP en 4 ou 5 ans)

+ d'infos sur
l'apprentissage en général
www.orientation.ch/dyn/show/2893



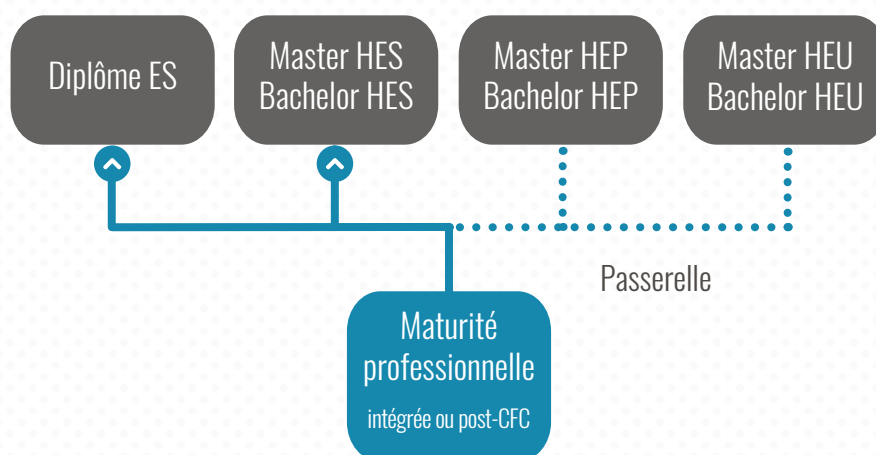
+ d'infos sur
l'apprentissage dans le Jura
www.jura.ch/sfp
et www.frij.ch

De l'AFP au CFC

Une AFP en poche, il est possible de poursuivre sa formation par un apprentissage complémentaire de durée réduite et d'obtenir un certificat fédéral de capacité (CFC). En principe, le ou la titulaire d'une AFP peut commencer son apprentissage de niveau CFC directement en 2^e année, à moins que des exigences particulières soient imposées pour le métier choisi.



Maturité professionnelle



Le certificat de maturité professionnelle est un titre complémentaire au CFC. Il constitue un supplément de culture générale et s'acquiert durant l'apprentissage en entreprise ou en école (version intégrée, durée 3 ans) ou après l'obtention du certificat fédéral de capacité (version post-CFC, durée 1 an à plein temps ou 2 ans à temps partiel). Il est requis pour poursuivre des études dans une haute école spécialisée (HES). L'accès aux autres Hautes écoles, par contre, implique un complément d'études (voir p. 26).

La maturité professionnelle se décline en 5 orientations :

- **Technique, architecture et sciences de la vie** en complément à une formation professionnelle initiale de type technique ou artisanal
- **Nature, paysage et alimentation** en complément à une formation professionnelle initiale dans le secteur de la nature et de l'environnement
- **Economie et services** en complément à une formation professionnelle initiale de type commercial suivie en voie duale ou à l'Ecole de commerce
- **Arts visuels et arts appliqués** en complément à une formation professionnelle initiale dans une profession artistique ou des arts appliqués
- **Santé et social** en complément à une formation professionnelle initiale dans le domaine socio-sanitaire ou dans les soins.

Chaque orientation correspond à un ou plusieurs domaines d'études HES qui lui sont propres. L'enseignement en langues et mathématiques est commun à toutes les orientations de maturité professionnelle. Des branches spécifiques (sciences naturelles, sciences sociales, économie et droit, mathématiques+, finances et comptabilité, etc.) et des branches complémentaires (histoire et institutions politiques, technique et environnement, etc.) définies en fonction du métier de la personne en formation (CFC), complètent le programme.

Modalités d'inscription

Version intégrée :

- admissibilité au Lycée cantonal (conditions détaillées p. 20) ou examen d'admission, autorisation de l'employeur

Version post-CFC :

- pour les orientations Technique, architecture et sciences de la vie et Santé et social : admissibilité au Lycée cantonal lors de l'entrée en apprentissage (conditions détaillées p. 20) ou examen d'admission
- pour l'orientation Economie et services : examen d'admission (à titre indicatif si moyenne générale de 4.8 obtenue au CFC d'employé-e de commerce profil E)

Inscription auprès des écoles dans les délais fixés



+ d'infos sur la maturité
professionnelle
www.orientation.ch/maturites

Ecoles professionnelles dans le Jura

L'enseignement professionnel est dispensé dans des écoles affiliées ou pas au Centre jurassien d'enseignement et de formation - CEJEF. Chacune est dédiée à un domaine de formation spécifique :

CEJEF - division technique Porrentruy

Ecole professionnelle technique / Ecole des métiers techniques

www.divtec.ch

CEJEF - division commerciale Delémont et Porrentruy

Ecole professionnelle commerciale / Ecole de commerce

www.divcom.ch

CEJEF - division artisanale Delémont

Ecole professionnelle artisanale

www.divart.ch

CEJEF - division santé-social-arts Delémont

Ecole des métiers de la santé et du social

www.divssa.ch

FRI - Courtemelon

Ecole d'agriculture / Ecole des métiers de l'intendance

www.frij.ch

Ecole professionnelle technique (EPT)

L'EPT dispense les cours professionnels hebdomadaires (1 à 2 jours) aux apprenti·e·s en **voie duale** qui préparent un CFC (3 ou 4 ans) ou une AFP (2 ans) dans de nombreuses professions des domaines techniques :

- Automaticien·e CFC
- Dessinateur·trice - constructeur·trice industriel·le CFC
- Dessinateur·trice en construction microtechnique CFC
- Electronicien·ne CFC
- Horloger·ère CFC
- Horloger·ère de production CFC
- Informaticien·ne CFC
- Laborantin·e (chimie et biologie) CFC
- Mécanicien·ne de production CFC
- Mécatronicien·ne d'automobiles CFC
- Micromécanicien·ne CFC
- Opérateur·trice de machines automatisées CFC
- Opérateur·trice en horlogerie AFP
- Polisseur·se AFP
- Polymécanicien·ne CFC
- Praticien·ne en mécanique AFP
- Termineur·se en habillage horloger CFC

Dans la filière CFC, il est possible d'obtenir une **maturité professionnelle post-CFC** dans l'orientation Technique, architecture et sciences de la vie. Les apprenti·e·s qui optent pour la maturité professionnelle intégrée doivent se rendre à la division artisanale de Delémont pour suivre les cours spécifiques.

Modalités d'inscription

- contrat d'apprentissage validé par le Service de la formation postobligatoire

Ecole des métiers techniques (EMT)

L'EMT accueille des apprenti·e·s en **école à plein temps**, qui préparent un CFC (3 ou 4 ans) ou une AFP (2 ans) dans les professions suivantes :

- Automaticien·ne CFC
- Dessinateur·trice en construction microtechnique CFC
- Electronicien·ne CFC
- Horloger·ère de production CFC
- Horloger·ère CFC
- Informaticien·ne CFC
- Laborantin·e (chimie et biologie) CFC
- Micromécanicien·ne CFC
- Praticien·ne en mécanique AFP

Dans la filière CFC, il est possible d'obtenir une **maturité professionnelle post-CFC** dans l'orientation Technique, architecture et science de la vie.

Une voie d'études courte, dite filière 3 + 1 permet d'obtenir conjointement le CFC (3 ans au lieu de 4 ans) et la maturité professionnelle (+ 1 an).

Modalités d'inscription

- scolarité obligatoire terminée au degré 11
- inscription auprès de l'école dans les délais fixés
- procédure de sélection (stage d'évaluation, entretien, tests scolaires éventuels)
- signature d'un contrat de formation avec l'école

Description détaillée des filières
www.orientation.ch
rubrique Formations



Ecole professionnelle commerciale (EPC)

L'EPC dispense les cours professionnels hebdomadaires (1 à 2 jours) aux apprenti·e·s en **voie duale** qui préparent un CFC (3 ans) ou une AFP (2 ans) dans les professions suivantes :

- Assistant·e du commerce de détail AFP
- Gestionnaire du commerce de détail CFC
- Employé·e de commerce CFC
- Assistant·e en pharmacie CFC

Dans la filière CFC, il est possible d'obtenir une **maturité professionnelle intégrée ou post-CFC** dans l'orientation Economie et services.

Modalités d'inscription

- contrat d'apprentissage validé par le Service de la formation postobligatoire

Ecole de commerce (EC)

L'EC accueille, **en école à plein temps**, des élèves qui se préparent à obtenir un CFC d'employé·e de commerce profil E (élargi) avec ou sans maturité professionnelle. Elle dispense, sur la base d'une large culture générale, une solide formation commerciale liant connaissances théoriques et pratique professionnelle. Elle offre la possibilité d'acquérir simultanément plusieurs certifications.

La première année constitue un tronc commun. Elle est sélective et se termine par un examen permettant aux étudiant·e·s de poursuivre leur formation dans l'une des 4 voies offertes :

- filière 2+1 : CFC (3 ans : 2 ans EC + 1 an stage)
- filière MP 3+1 : CFC et maturité professionnelle (4 ans : 3 ans EC + 1 an stage). Des spécialisations sont possibles dans différents domaines de l'économie.
- filière MP multilingue 3+1 : CFC et maturité professionnelle multilingue (4 ans : 3 ans EC + 1 an stage)
- filière voie longue : CFC, voie longue vers la maturité gymnasiale (4 ans). Compléter le CFC par une maturité gymnasiale (option Economie et Droit) se fait en collaboration avec la division lycéenne du CEJEF (voir p. 18).

Modalités d'inscription

- scolarité obligatoire achevée (détails des conditions page 12)
- inscription auprès de l'école dans les délais fixés
- signature d'un contrat de formation avec l'école puis d'un contrat de stage rémunéré avec une entreprise autorisée
- pour les candidat·e·s qui ne remplissent pas ces conditions, suivre préalablement la voie raccordement (voir p. 24)



Description détaillée des filières
www.orientation.ch
rubrique Formations

Ecole des métiers de la santé et du social (EMS2) - voie duale

L'EMS2 dispense des cours professionnels hebdomadaires (1 à 2 jours) aux apprenti-e-s en **voie duale** qui préparent un CFC (3 ans) ou une AFP (2 ans) dans les professions suivantes :

- Aide en soins et accompagnement AFP
- Assistant-e en soins et santé communautaire CFC
- Assistant-e socio-éducatif-ve CFC

Dans la filière CFC, il est possible d'obtenir une **maturité professionnelle post-CFC** dans l'orientation Santé et social.

Modalités d'inscription

- contrat d'apprentissage validé par le Service de la formation postobligatoire

Ecole des métiers de la santé et du social (EMS2) - alternance école-stages

L'EMS2 accueille en **alternance école et stages pratiques** des apprenti-e-s qui se préparent à obtenir un CFC (3 ans) dans les professions suivantes :

- Assistant-e en soins et santé communautaire CFC
- Assistant-e socio-éducatif-ve CFC

Il est possible d'obtenir une **maturité professionnelle intégrée ou post-CFC** dans l'orientation Santé et social.

Modalités d'inscription

- scolarité obligatoire terminée (détails des conditions p. 12)
- inscription auprès de l'école dans les délais fixés
- procédure de sélection (examen, entretien, tests scolaires éventuels)
- signature d'un contrat de formation avec l'école

Ecole professionnelle artisanale (EPA)

L'EPA dispense les cours professionnels hebdomadaires (1 à 2 jours) aux apprenti-e-s en **voie duale** qui préparent un CFC (3 ou 4 ans) ou une AFP (2 ans) dans les domaines du bâtiment, des services, de l'industrie et des métiers de bouche.

- Boulanger-ère - pâtissier-ère - confiseur-se CFC
- Carreleur-se CFC et AFP
- Cuisinier-ère CFC
- Coiffeur-se CFC
- Constructeur-trice d'appareils industriels CFC
- Constructeur-trice métallique CFC et AFP
- Dessinateur-trice (architecture et génie civil) CFC
- Logisticien-ne CFC et AFP
- Maçon-ne CFC
- Menuisier-ère CFC
- Peintre CFC

Dans la filière CFC, il est possible d'obtenir une **maturité professionnelle intégrée** dans l'orientation Technique, architecture et sciences de la vie.

Modalités d'inscription

- contrat d'apprentissage validé par le Service de la formation postobligatoire

Fondation Rurale Interjurassienne (FRI)

La FRI est un établissement intercantonal composé de 2 sites, Courtemelon (JU) et Loveresse (BE), qui assure la formation professionnelle dans les domaines de l'agriculture et de l'intendance.

L'école d'agriculture accueille des apprenti·e·s en **voie duale** qui préparent une AFP (2 ans) ou un CFC (3 ans) dans les professions suivantes :

- Agropraticien·ne AFP
- Agriculteur·trice +/- agriculture biologique CFC

Les cours sont dispensés un jour par semaine (AFP et 2 premières années de CFC). En 3^e année de CFC, les périodes d'enseignement s'intensifient et les apprenti·e·s fréquentent l'**école à plein temps** durant l'hiver, d'octobre à fin mars. Les programmes sont établis pour toute la Suisse et les contrats d'apprentissage signés annuellement. Il est donc possible d'effectuer sa formation dans plusieurs cantons, voire plusieurs régions linguistiques.

Modalités d'inscription

- contrat d'apprentissage validé par la Commission interjurassienne de la formation professionnelle agricole et en intendance et par le Service de l'économie rurale

Ecole des métiers de l'intendance (EMI)

L'EMI dispense des cours professionnels aux apprenti·e·s en **voie duale** ou selon la voie de l'**alternance école-stages** qui préparent un CFC (3 ans) ou une AFP (2 ans) dans les professions suivantes :

- Employé·e en hôtellerie-intendance AFP
- Gestionnaire en hôtellerie-intendance CFC

Les 2 premières années (AFP et CFC) respectent l'alternance école/stages en entreprise. La 3^e année CFC s'effectue selon le système dual, 4 jours par semaine de formation pratique rémunérée en entreprise et 1 jour par semaine de cours théoriques. Un contrat de formation est signé avec l'école (1^{re} et 2^e années), puis une convention de collaboration avec une entreprise formatrice (3^e année).

Modalités d'inscription

Voie duale

- contrat d'apprentissage validé par la Commission interjurassienne de la formation professionnelle agricole et en intendance et par le Service de l'économie rurale

Alternance école-stages

- scolarité obligatoire terminée (détails des conditions filière CFC p. 12)
- inscription auprès de l'école dans les délais fixés
- procédure de sélection (examen, tests scolaires, entretien)
- signature d'un contrat de formation avec l'école, puis avec une entreprise autorisée (3^e année du CFC)



Description détaillée des filières
www.orientation.ch
rubrique Formations

Conditions d'admission dans les écoles de métiers à plein temps

Ecole de commerce
CFC d'employé-e
de commerce

**Ecole des métiers de
la santé et du social**
CFC d'ASSC ou d'ASE

**Ecole des métiers
de l'intendance**
CFC de gestionnaire en
hôtellerie-intendance

**Ecole des métiers
techniques (EMT)**
Liste des CFC
à consulter page 8

11S achevée dans une école secondaire publique

3A

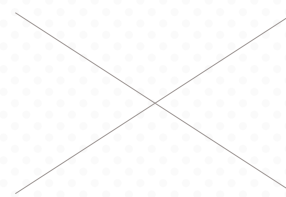
Total des notes d'au moins 11 points. Pas plus d'une note insuffisante ou au minimum une fois la note 4 et deux fois la note 3,5.

3A (+ variantes avec B ou C)

Moyenne générale suffisante (niveaux + option).

3A (+ variantes avec B ou C)

Moyenne générale suffisante (niveaux + option).



2A et 1B

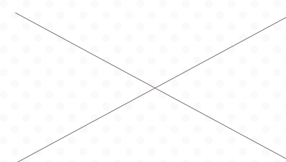
Total des notes d'au moins 11,5 points. Note 4 au moins au niveau B. Pas plus d'une note insuffisante.

3B (+ variantes avec A)

Moyenne générale suffisante (niveaux + option).

3B (+ variantes avec A)

Moyenne générale suffisante (niveaux + option).



1A et 2B

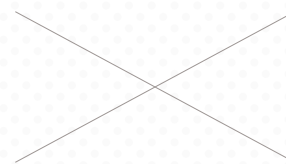
Total des notes d'au moins 12,5 points. Note 4 au moins aux 2 niveaux B. Note 3 au moins au niveau A.

2B et 1C

Total des notes d'au moins 11 points. Note 4 à la moyenne d'option.

2B et 1C

Total des notes d'au moins 11 points. Note 4 à la moyenne d'option.



3B

Total des notes d'au moins 13 points. Aucune note insuffisante.

1B et 2C

Total des notes d'au moins 11,5 points. Note 4 à la moyenne d'option.

1B et 2C

Total des notes d'au moins 11,5 points. Note 4 à la moyenne d'option.



2A et 1C

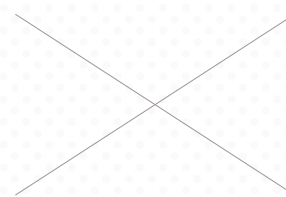
Total des notes d'au moins 13 points. Note 5 au moins au niveau C. Aucune note insuffisante.

3C

Total des notes d'au moins 12 points et pas plus d'une note insuffisante. Note 4 à la moyenne d'option et pas plus d'une note insuffisante.

3C

Total des notes d'au moins 12 points et pas plus d'une note insuffisante. Note 4 à la moyenne d'option et pas plus d'une note insuffisante.



Option 1, 2 ou 3

Moyenne générale d'option suffisante. Pas plus de 2 notes insuffisantes dans les disciplines de l'option.

Option 1, 2, 3 ou 4

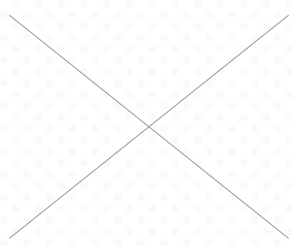
Procédure de sélection
Examen, entretien, tests scolaires éventuels

Option 1, 2, 3 ou 4

Procédure de sélection
Examen, tests scolaires, entretien

Option 1, 2, 3 ou 4

Procédure de sélection
Stage pratique, tests d'aptitudes scolaires de mathématiques (les candidat-e-s qui remplissent les conditions d'admission au Lycée sont dispensé-e-s du test d'aptitudes scolaires)



Comment trouver une place d'apprentissage?

S'informer sur les métiers CFC ou AFP et découvrir des professions inconnues

Trouver une place dans le métier choisi, c'est idéal, mais pas toujours possible. Réfléchir à une profession voisine, un domaine d'activité proche s'avère donc indispensable. De nombreuses professions sont décrites dans la *rubrique* Professions du site www.orientation.ch.

Vous pouvez rechercher selon 4 clés d'entrée :



Avec l'outil **Explorateur des métiers** de www.orientation.ch, il est possible de voir défiler des images des professions par apprentissage et ainsi se faire une première impression des métiers. Sélectionner les photos qui plaisent permet d'en savoir plus sur les domaines professionnels.

Effectuer un stage

Excellent moyen pour se familiariser avec la profession et/ou son domaine, en se plongeant dans le quotidien de celles et ceux qui le pratiquent, le stage permet de :

- découvrir des activités et des gestes professionnels
- confronter ses intérêts à la réalité
- ressentir une ambiance et un environnement de travail
- connaître les compétences nécessaires à l'exercice d'un métier



Le GIP - groupement interprofessionnel - propose des stages **Découvrir** (un après-midi) en ligne sur www.mon-stage.ch



Consulter le répertoire des entreprises formatrices (autorisées à former des apprenti·e·s) et contacter directement les responsables est un autre moyen d'aller essayer un métier. Coordonnées disponibles en ligne sur www.mon-app.ch (Jura) ou sur www.orientation.ch/repertoire-entreprises.



Le site www.orientation.ch fournit des informations utiles pour l'organisation d'un stage d'orientation (durée 1 à 5 jours), en ligne *rubrique* professions/stages d'orientation

Consulter les bourses des places d'apprentissage

La bourse suisse des places d'apprentissage sur www.orientation.ch publie toutes les places annoncées par les entreprises aux cantons, pour l'année en cours et l'année à venir. Les résultats s'affichent par profession, par canton ou par localité. Il est possible de créer une alerte e-mail, de s'abonner à la recherche effectuée et de recevoir un avis chaque fois que de nouvelles places d'apprentissage sont publiées.

Consulter la liste des entreprises autorisées à former des apprenti-e-s, répondre aux annonces parues dans les journaux, surfer régulièrement sur les sites Internet des grands groupes permet d'étoffer les contacts.



Dans le Jura, une bourse cantonale se trouve sur le site www.mon-app.ch. Les jeunes peuvent obtenir de l'aide et être accompagnés dans la recherche d'une place d'apprentissage (inscription en ligne sur le site).

Postuler avec les conseils de Foxy

Aide précieuse pour **constituer un dossier de candidature complet** comprenant CV, lettre de motivation, copie des derniers bulletins scolaires, des attestations de stage et/ou des certificats de travail, Foxy fournit aussi plein de trucs et astuces pour bien se préparer aux **tests de sélection**.

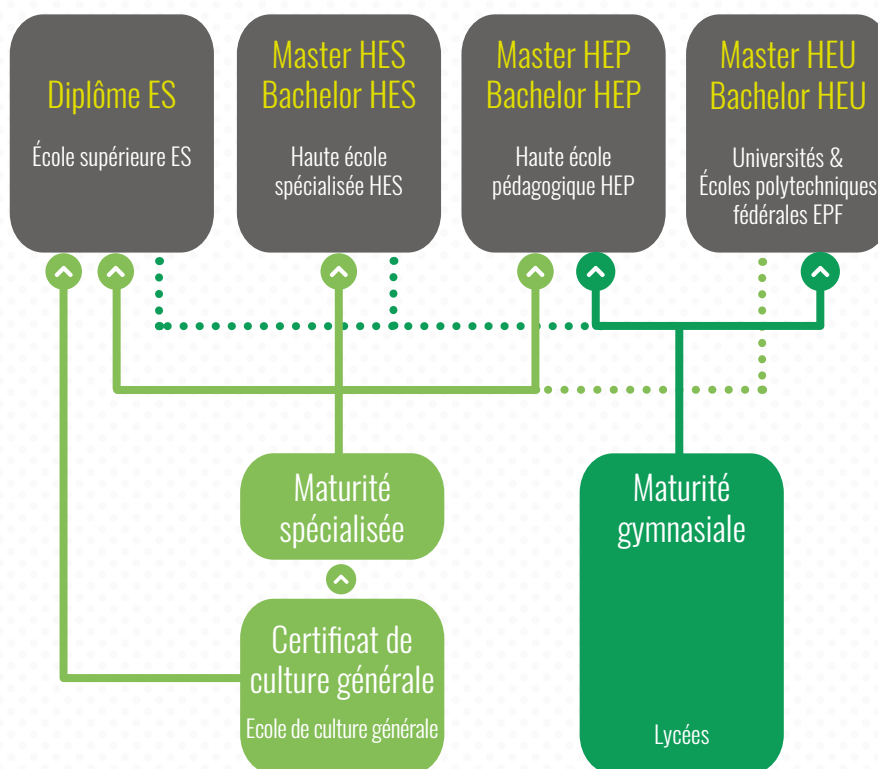
Pour de nombreuses professions, les entreprises, les associations professionnelles et les écoles organisent des examens pour recruter leurs apprenti-e-s. Elles peuvent ainsi vérifier les aptitudes des candidat-e-s au métier choisi et apprécier leurs chances de réussite. Une préparation ciblée peut donc s'avérer utile!

Consultez la brochure **De l'école aux cours professionnels** qui fait le point sur les connaissances scolaires à maîtriser et les tests de sélection, visitez le site www.profilesdexigences.ch ou téléchargez des exemples de tests d'entrée en apprentissage sur www.mon-app.ch rubrique Liens rapides > **Tests d'entrée en apprentissage**.

Foxy vous dira même comment vous comporter lors des entretiens d'embauche...



Formation générale



Le certificat de **maturité** obtenu dans une école de formation générale est destiné aux personnes qui envisagent des études dans une haute école.

Généralement, la **maturité gymnasiale** prépare à des études dans une haute école universitaire (HEU) ou pédagogique (HEP) et la **maturité spécialisée** à une formation en haute école spécialisée (HES) ou pédagogique (HEP). Des transitions pour rejoindre les différents types de haute école sont proposées à certaines conditions (voir p. 25).

Dans le canton du Jura, les formations générales sont enseignées dans des écoles affiliées ou pas au Centre jurassien d'enseignement et de formation - CEJEF :

CEJEF - division santé-social-arts Delémont

École de culture générale : certificat de culture générale et maturité spécialisée

www.divssa.ch

CEJEF - division lycéenne Porrentruy

Lycée cantonal : maturité gymnasiale +/- bilingue français-allemand

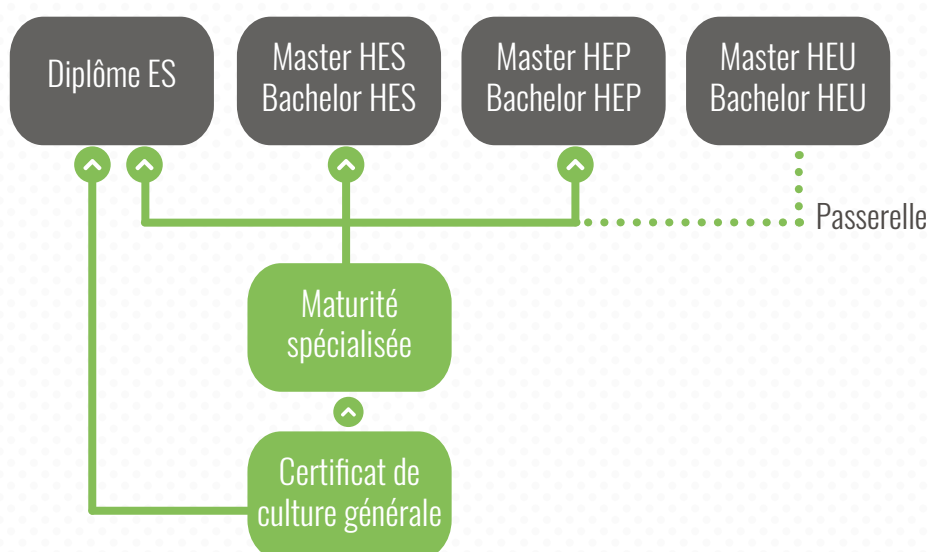
www.lycee.ch

Collège et Lycée Saint-Charles Porrentruy

Lycée : maturité gymnasiale +/- bilingue français-anglais

www.saint-charles.ch

Certificat de culture générale et maturité spécialisée



Certificat de culture générale

Domaines professionnels :

- arts & design
- santé
- travail social
- musique
- pédagogie
- musique et théâtre

Maturité spécialisée

Domaines professionnels :

- arts & design
- santé
- travail social
- pédagogie
- musique

A l'école de culture générale, la préparation de la maturité spécialisée s'effectue en deux temps

La première étape des études (3 ans) mène au **certificat de culture générale** dont le programme d'enseignement est constitué de cours généraux complétés par le choix d'un domaine professionnel à caractère pré-professionnel. Ce choix de domaine s'effectue au moment de l'inscription dans l'école mais peut être remis en question au terme de la 1^{re} année de formation. Des stages d'orientation en rapport à leur projet professionnel offrent aux élèves un premier contact avec la vie active. Le certificat de culture générale donne accès aux écoles supérieures ES dans le domaine de formation lié au domaine professionnel choisi ou lié à un autre domaine, sous réserve de compléments.

Certains domaines professionnels de l'École de culture générale accueillent des étudiant-e-s de la structure sport-arts-études (SAE) qui permet aux élèves doué-e-s en sport, danse, arts du cirque ou musique de préparer le certificat de culture générale tout en pratiquant intensivement leur sport ou leur art (horaire allégé, se référer aux directives cantonales <http://rsju.jura.ch>, saisir 412.214 dans le champ correspondant).

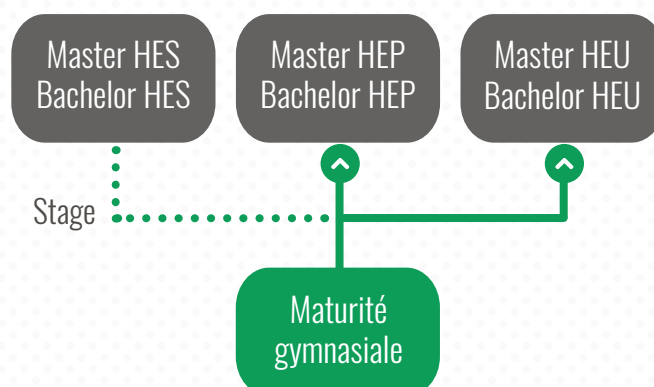
La deuxième étape conduit les élèves qui le souhaitent vers le **certificat de maturité spécialisée** (1 an supplémentaire de cours et/ou de stages pratiques, réalisation d'un travail de maturité). Ce titre permet d'accéder aux hautes écoles spécialisées HES dans le domaine de formation lié au domaine professionnel choisi (pour le domaine professionnel pédagogie, accès à la HEP). L'accès aux autres Hautes écoles, par contre, implique un complément d'études (voir p. 25).

Modalités d'inscription

- 11^e année secondaire achevée (détails des conditions p. 20)
- inscription auprès de l'école dans les délais fixés
- pour les candidat-e-s qui ne remplissent pas ces conditions, suivre préalablement la voie raccordement (voir p. 24)



Maturité gymnasiale



Les lycées délivrent un certificat de **maturité gymnasiale** reconnu au niveau fédéral. Le programme d'enseignement est constitué de disciplines fondamentales obligatoires (langues, mathématiques, sciences, histoire-géo, arts visuels ou musique), de cours obligatoires (informatique, économie-droit, sport), du choix d'une option spécifique et d'une option complémentaire.

Un travail de maturité fait l'objet d'une évaluation avec soutenance orale. Les étudiant-e-s élaborent le profil de leur maturité mais leur choix reste lié aux possibilités de combinaison des disciplines. Les études durent **3 ou 4 ans** et le titre obtenu permet d'accéder aux Hautes écoles (Universités, EPF et HEP). L'accès aux HES, par contre, est soumis à l'accomplissement d'une expérience dans le monde du travail ou à la fréquentation d'une classe préparatoire (voir p. 25).



+ d'infos sur la maturité
gymnasiale en général
www.orientation.ch/dyn/show/3452

Lycée cantonal de Porrentruy est un établissement public qui offre la plupart des options prévues dans les plans d'études fédéraux :

- **option spécifique** : allemand, italien, anglais, espagnol, physique et application des mathématiques, biologie et chimie, économie et droit, arts visuels, théâtre.
- **option complémentaire** : application des mathématiques, physique, chimie, biologie, histoire, géographie, économie et droit, informatique, sciences des religions, arts visuels, musique, théâtre, sport.

Il propose un enseignement en français et un enseignement **bilingue français-allemand** à Porrentruy qui concerne aussi bien les sciences expérimentales que les sciences humaines. En fonction des maîtres et maîtresses disponibles, l'enseignement dans la classe bilingue n'est pas obligatoirement le même d'une volée à l'autre. La durée des études est de 3 ans.

Une section **bilingue intercantonale (français-allemand)** sur 2 sites, Laufon et Porrentruy, est organisée en collaboration avec le Regionales Gymnasium Laufon (2 ans à Laufon - 11S et 1^{re} lycée puis 2 ans à Porrentruy). Ce programme (durée 4 ans) met l'accent sur différents centres d'intérêt et ne peut être lié qu'aux options spécifiques Biologie et chimie ou Economie et droit.

Modalités d'inscription

Classe monolingue ou bilingue

- 11^e année secondaire achevée (détails des conditions p. 20)
- 11^e année achevée au Collège Saint-Charles avec résultats de promotion
- inscription sur le site de l'école dans les délais fixés

Classe bilingue intercantonale

- 10^e année secondaire achevée (détails des conditions p. 20)
- inscription sur le site de l'école dans les délais fixés
- test oral d'allemand
- cours préparatoire en allemand durant le 2^e semestre de la 10^e année

Un guide d'inscription présentant toutes les possibilités de choix de branches est téléchargeable sur le site de l'école www.lycee.ch rubrique Infos pratiques > Inscription

Description détaillée des filières
www.orientation.ch
rubrique Formations



Le Collège et Lycée Saint-Charles de Porrentruy est une école privée qui n'offre que les options suivantes, prévues dans les plans d'études fédéraux :

- **option spécifique** : anglais, latin, italien, biologie-chimie, économie-droit.
- **option complémentaire** : géographie, science des religions, philosophie, arts visuels, biologie, informatique, physique.

Un enseignement en français ou bilingue français-anglais est proposé.
La maturité gymnasiale s'obtient après 4 ans d'études.

Modalités d'inscription

- 11^e année achevée au Collège et Lycée Saint-Charles avec résultats de promotion
- 11^e année achevée dans un autre établissement avec résultats permettant l'admissibilité au Lycée cantonal (détails des conditions p. 20)
- entretien d'admission
- inscription sur le site de l'école dans les délais fixés

Description détaillée des filières
www.orientation.ch
rubrique Formations



+ d'infos sur les débouchés
après la maturité gymnasiale
www.orientation.ch/gymnase

Conditions d'admission dans les écoles de formation générale

Ecole de culture générale
Certificat de culture générale

Lycées
Maturité gymnasiale

Lycée cantonal
Maturité gymnasiale bilingue
intercantonale

**11S achevée dans une école
secondaire publique**

**10S achevée dans une école
secondaire publique**

3A

Total des notes d'au moins 11 points
Pas plus d'une note insuffisante ou
au minimum une fois la note 4 et deux fois
la note 3,5

3A

Total des notes d'au moins 12 points

3A

Total des notes d'au moins 12 points

2A et 1B

Total des notes d'au moins 11,5 points
Note 4 au moins au niveau B
Pas plus d'une note insuffisante

2A et 1B

Total des notes d'au moins 14 points
Note 5 au moins au niveau B

2A et 1B

Total des notes d'au moins 14 points
Note 5 au moins au niveau B

1A et 2B

Total des notes d'au moins 12,5 points
Note 4 au moins aux 2 niveaux B
Note 3 au moins au niveau A

3B

Total des notes d'au moins 13 points
Aucune note insuffisante

2A et 1C

Total des notes d'au moins 13 points
Note 5 au moins au niveau C
Aucune note insuffisante

Option 1, 2 ou 3

Moyenne générale d'option suffisante
Pas plus de 2 notes insuffisantes
dans les disciplines de l'option
Tests d'aptitude pour les options
arts visuels et musique

Option 1, 2 ou 3

Moyenne générale d'option suffisante
Pas plus d'une note insuffisante dans
l'ensemble des disciplines de base
et d'option

Option 1, 2 ou 3

Pas plus d'une note insuffisante dans
l'ensemble des disciplines (sauf éducation
physique)
Test oral d'allemand et cours préparatoire
en allemand durant le 2^e semestre de 10S

Maturité professionnelle, spécialisée, gymnasiale. Quelles différences ?

Les formes d'enseignement des 3 types de maturités ne sont pas les mêmes.

- Pour les maturités professionnelle et gymnasiale, durant toute la durée du parcours, l'enseignement consiste en des cours théoriques répartis entre disciplines fondamentales, spécifiques et complémentaires.
- Pour la maturité spécialisée, il consiste généralement en des stages professionnels ainsi que des cours théoriques et/ou pratiques.
- Pour les maturités professionnelle et spécialisée, c'est l'orientation choisie et le domaine d'études envisagé qui vont modeler le contenu de la formation.
- Pour la maturité gymnasiale, les étudiant-e-s peuvent définir, en dehors des disciplines fondamentales obligatoires, quelles branches ils souhaitent approfondir (options spécifique et complémentaire).



+ d'infos

www.orientation.ch/maturites

Transitions du secondaire I vers le secondaire II

+ d'infos sur les filières
de transition en général
www.orientation.ch/transition



Prolongation de la scolarité obligatoire

12^e année à l'école secondaire

En fonction de leur situation scolaire, de leurs aptitudes et de leurs projets, les élèves peuvent prolonger leur scolarité à l'école secondaire en accomplissant :

- une 12^e année dans une classe de degré 11 après un redoublement pour accomplir le programme complet de la scolarité jurassienne
- un redoublement volontaire du degré 11 pour obtenir les résultats exigés par la formation envisagée

Modalités d'inscription

- demande écrite des parents formulée avant la fin mars
- admission préalable décidée par la direction de l'établissement fréquenté puis admission définitive confirmée par le bulletin scolaire du 2^e semestre du degré 11. Le conseiller pédagogique statue sur les demandes particulières.

12^e année linguistique

Compléter ses connaissances en **allemand** est possible en intégrant une classe de degré 11 d'une école secondaire publique du canton de Bâle-Campagne, dans le but de répéter volontairement le programme, mais en langue allemande, afin de découvrir une autre culture. En principe, l'élève se déplace chaque jour de son domicile à sa nouvelle école.

Modalités d'inscription

- scolarité obligatoire terminée au degré 11 et motivation à perfectionner ses connaissances linguistiques
- inscription auprès de la direction de l'établissement fréquenté avant la fin mars
- admission, selon les places disponibles, décidée par le Service de l'enseignement, sur préavis de la responsable cantonale des échanges linguistiques (Tania Raboud, 079 792 55 81).

Préparation à la formation professionnelle initiale

Préapprentissage dual

Le **préapprentissage dual** s'adresse à des jeunes ayant un projet professionnel clair (CFC ou AFP) et qui ont signé un contrat avec une entreprise ou une institution agréée par le Service de la formation postobligatoire. Pour les **domaines technique, commercial et artisanal**, le programme est constitué de 2 jours par semaine de travail scolaire et de 3 jours d'activités pratiques chez un employeur. Pour les **domaines santé et social**, le programme comprend 1 jour par semaine de travail scolaire et 4 jours de pratique en institution.

Le préapprentissage d'intégration (PAI), spécialement adapté aux jeunes migrants en fait partie.

Modalités d'inscription

- scolarité obligatoire terminée au degré 11 (ou parcours scolaire particulier) et ne pas avoir déjà bénéficié d'une mesure de transition
- domicile dans le canton du Jura et âge limite 25 ans révolus au 31 août
- projet professionnel et besoin d'améliorer ses compétences scolaires en vue d'accéder à l'apprentissage envisagé
- volonté d'apprendre un comportement professionnel adéquat en entreprise
- contrat avec un employeur validé par le Service de la formation postobligatoire
- inscription en ligne sur le site www.mon-app.ch dans les délais fixés

Année d'orientation

Les jeunes sans contrat avec une entreprise ou une institution et dont le choix professionnel n'est pas encore établi peuvent se préparer d'abord à choisir un secteur d'activités tout en acquérant une expérience professionnelle (ateliers et stages).

Dans l'**Option Projet Professionnel**, le programme est constitué de 2 à 3 jours par semaine de travail scolaire et de 2 à 3 jours d'activités pratiques.

Dans l'**Option Orientation Professionnelle**, le programme comprend des périodes de cours scolaires (60 % sur l'année) et des périodes consécutives consacrées au projet professionnel (40 % sur l'année). L'organisation et l'accomplissement de stages liés au projet professionnel (CFC ou AFP) sont exigés.

Les cours sont dispensés à Delémont dans les locaux de la Division artisanale ou de la Division santé-social-arts du CEJEF.

Modalités d'inscription

- scolarité obligatoire terminée au degré 11 (ou parcours scolaire particulier) sans réel projet de formation et ne pas avoir déjà bénéficié d'une mesure de transition
- domicile dans le canton du Jura et âge limite 25 ans révolus au 31 août
- besoin d'améliorer ses compétences scolaires en vue d'accéder à une formation professionnelle
- preuves de recherches actives de places d'apprentissage ou de places de stage
- inscription en ligne sur le site www.mon-app.ch dans les délais fixés



Description détaillée des filières
www.orientation.ch
rubrique Formations

Les ateliers de formation (ATF)

Les ateliers de formation (ATF) accueillent des jeunes qui ne répondent pas aux exigences d'un apprentissage habituel menant à un certificat fédéral de capacité à la fin de la scolarité obligatoire. Deux domaines sont proposés : mécanique et aménagements extérieurs. La formation sert de période d'adaptation, de transition entre l'école et le monde du travail.

Modalités d'inscription

- scolarité obligatoire achevée
- stage découverte effectué aux ATF
- inscription sur le site de l'école dans les délais fixés
- admission selon les places disponibles

Description détaillée des filières
www.orientation.ch
rubrique Formations



Préparation à la formation générale

Raccordement

La filière **raccordement** est une préparation scolaire intensive destinée aux élèves qui doivent consolider leurs connaissances pour accéder à une école ou à une formation professionnelle exigeante. Réservé aux personnes qui présentent le potentiel et un socle de connaissances de base suffisant pour atteindre les exigences requises (procédure de sélection), ce programme comprend 5 jours d'école à plein temps. Les cours sont dispensés à Delémont dans les locaux de la Division santé-social-arts du CEJEF.

Modalités d'inscription

- scolarité obligatoire terminée au degré 11 (ou parcours scolaire particulier) et ne pas avoir déjà bénéficié d'une mesure de transition
- domicile dans le canton du Jura et âge limite 25 ans révolus au 31 août
- lacunes scolaires empêchant l'entrée directe en formation générale ou professionnelle
- procédure de sélection en fonction du profil scolaire
- inscription en ligne sur le site www.mon-app.ch dans les délais fixés

Description détaillée des filières
www.orientation.ch
rubrique Formations



Transitions du secondaire II vers le tertiaire

Cap' HES - Année de connaissances professionnelles (ACP)

Les titulaires d'une maturité gymnasiale ou d'une maturité professionnelle non spécifique à la filière **ingénierie HES** doivent, pour accéder à ce type d'études, effectuer préalablement une année de stage dans le domaine (en entreprise ou en école). Le programme en école est dispensé à la division technique du CEJEF à Porrentruy.

Cap' HES - Année propédeutique santé (APS)

Les HES du domaine de la **santé** imposent à tous les candidat-e-s qui ne disposent pas du titre spécifiquement requis pour la filière d'étude choisie de suivre l'année propédeutique qui permet d'acquérir des connaissances du domaine et de réaliser une expérience de travail dans un cadre socio-sanitaire. Quelle que soit la filière HES santé choisie, les étudiant-e-s domicilié-e-s dans le canton du Jura doivent obligatoirement suivre ce programme à la Haute Ecole Arc Santé sur le campus de Delémont.



Description détaillée des filières
www.orientation.ch
rubrique Formations

PiBS - pratique intégrée dans les études Bachelor HES

Dans le but de combattre la pénurie de personnel qualifié dans le domaine MINT - mathématiques, informatique, sciences naturelles et technique, les titulaires d'une maturité gymnasiale ont la possibilité de commencer directement des études HES, sans devoir réaliser au préalable une expérience d'un an dans le monde du travail.

Le parcours HES dure alors 8 semestres et les étudiant-e-s alternent études et emploi rémunéré dans une entreprise du secteur d'études visées.

Plus d'informations sur les PiBS à la HE-Arc Campus de Neuchâtel : www.he-arc.ch filière Informatique de gestion.

Cap' HES - Formation professionnelle accélérée

Les titulaires d'une maturité gymnasiale ou d'un certificat de culture générale qui effectuent un apprentissage peuvent bénéficier, selon le métier envisagé, d'une réduction du temps de formation. Possible aussi bien en entreprise qu'en école, la formation professionnelle accélérée aboutit à un CFC qui peut être considéré comme une expérience spécifique permettant l'accès au cycle bachelor d'une HES. Le Service de la formation postobligatoire renseigne sur les modalités fixées www.jura.ch/spf.



+ d'infos sur les entreprises qui
participent www.way-up.ch

Way-up

Le programme way-up propose aux titulaires d'une maturité gymnasiale un apprentissage raccourci (durée 2 ans) axé sur la pratique. Le CFC ainsi obtenu permet l'exercice de la profession, mais ouvre aussi les portes des HES. 6 métiers sont concernés :

- Automaticien-ne CFC
- Electronicien-ne CFC
- Informaticien-ne CFC
- Dessinateur-trice - constructeur-trice industriel-le CFC
- Polymécanicien-ne CFC
- Médiaticien-ne. CFC

+ d'infos sur les entreprises
qui participent www.way-up.ch



Cap' HEP / HEU - Examen complémentaire passerelle

Les titulaires d'un CFC avec maturité professionnelle ou d'un certificat ECG avec maturité spécialisée peuvent, moyennant la réussite d'un examen complémentaire accéder aux Hautes écoles. Organisés par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), ces examens ont lieu tous les ans dans chacune des trois régions linguistiques. Le programme comprend du français, des langues étrangères, des mathématiques, des sciences expérimentales et des sciences sociales. La préparation à cet examen est proposée en 1 an au Gymnase français de Bienne ou en 1 semestre à l'Ecole Prévôtise de Moutier.

+ d'infos sur
www.orientation.ch/passerelle



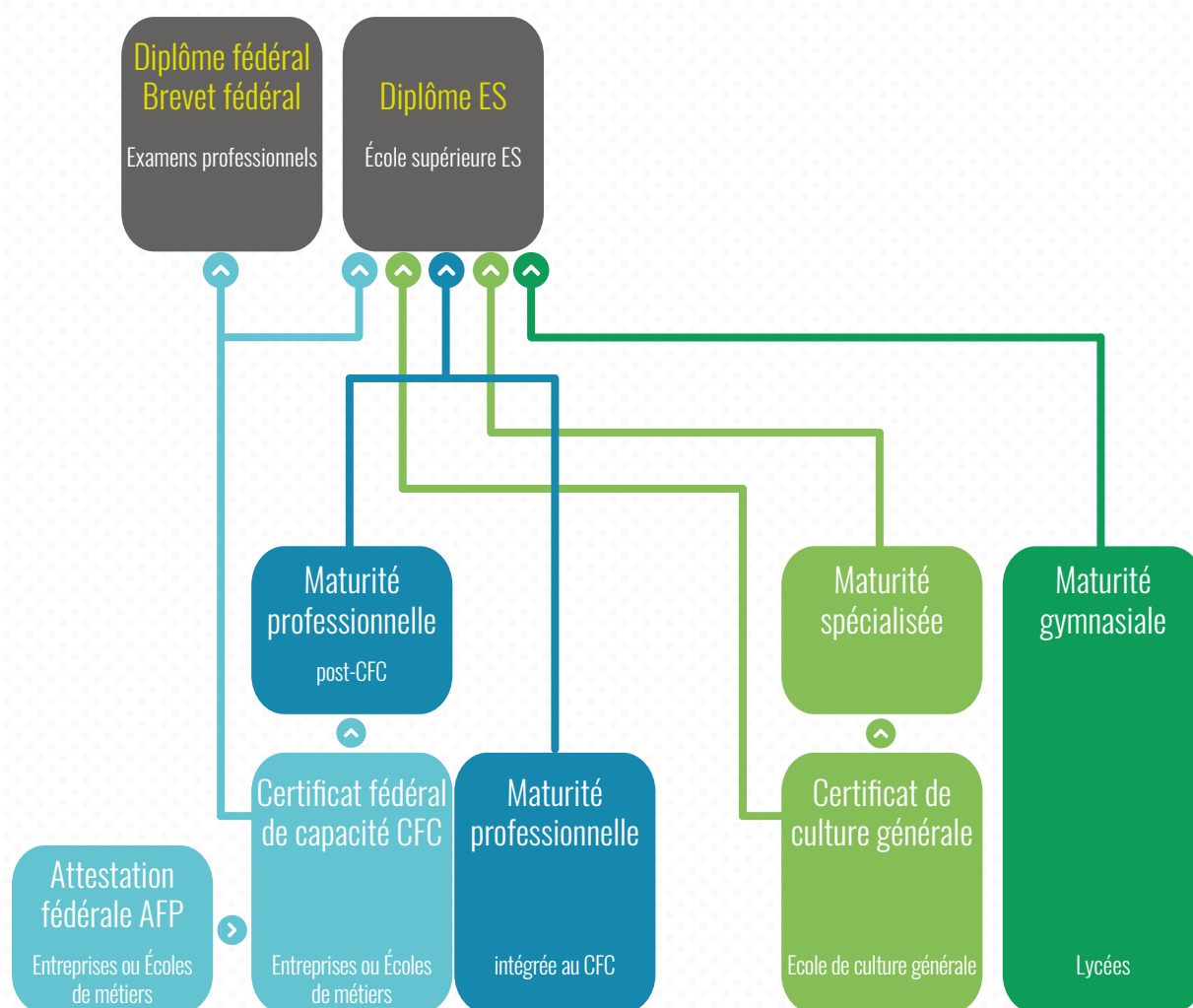
+ d'infos sur les formations
préparant aux Hautes Ecoles
www.orientation.ch/dyn/show/57188



Etudes supérieures - Etudes universitaires

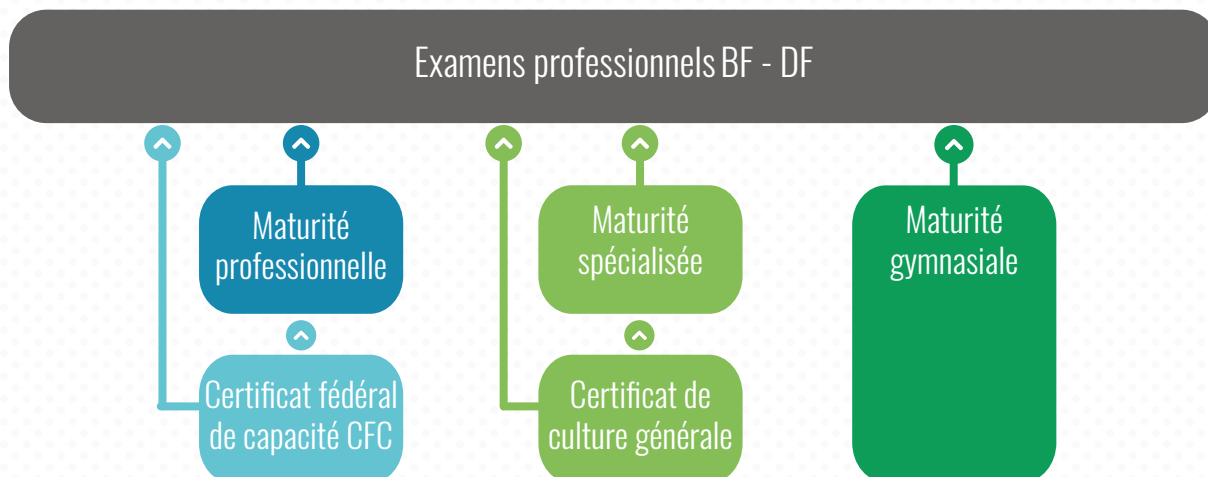
Formation professionnelle supérieure

Les formations de niveau tertiaire sont dispensées dans les Hautes écoles ou en dehors de celles-ci. Axée sur l'acquisition de compétences et la prise en compte des besoins du marché du travail, la **formation professionnelle supérieure** concerne plus particulièrement la préparation des examens professionnels fédéraux (BF et DF) et les Ecoles supérieures ES. Les études débouchent sur des diplômes reconnus par la Confédération.



Selon le titre visé, l'accès est direct ou soumis à une procédure d'admission (expérience pratique, stage, examen). A noter que quelques brevets fédéraux sont accessibles aux titulaires d'une AFP.

Brevet fédéral et diplôme fédéral



Le brevet fédéral et le diplôme fédéral s'adressent prioritairement aux titulaires d'un certificat fédéral de capacité (CFC), mais d'autres qualifications sont aussi admises, qui souhaitent approfondir leurs connaissances dans un domaine spécifique, se préparer à la conduite d'équipes et de projets et améliorer leurs qualifications en matière de gestion d'entreprise.

La préparation d'un examen professionnel fédéral (BF ou DF) s'effectue en emploi et requiert une expérience pratique de plusieurs années. Les cours préparatoires, souvent modulaires, sont généralement dispensés le soir et/ou le samedi. Leur durée est variable selon le métier. Le DF présuppose souvent la réussite d'un BF dans le même domaine d'études.

Les BF et les DF sont régis par des règlements d'associations professionnelles. Proposés dans presque tous les secteurs d'activités, ils sont très prisés. Dans le Jura, il est possible de se former dans les domaines du commerce et des services, de l'industrie et de l'agriculture.

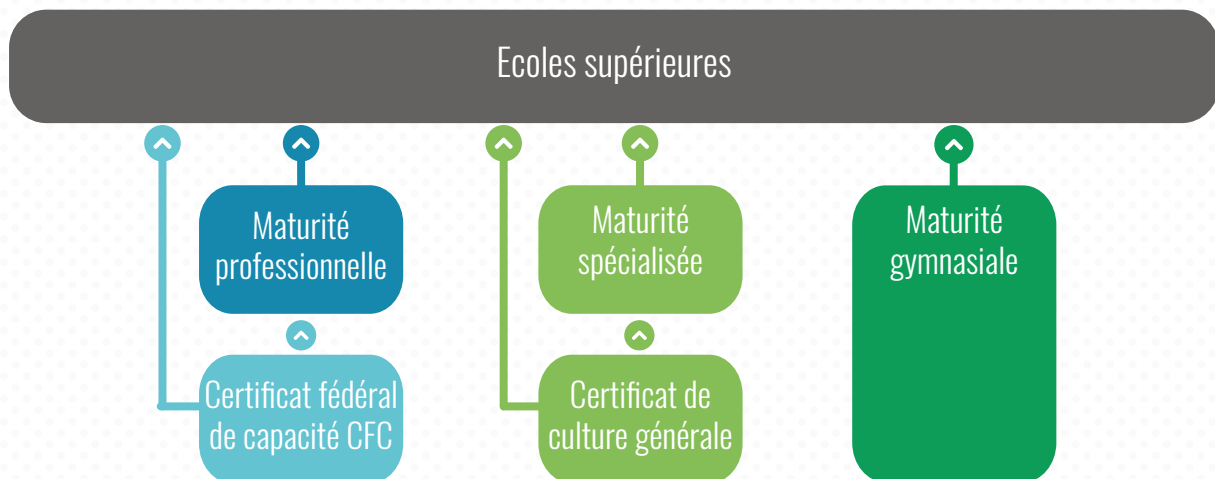
Cours préparatoires : www.orientation.ch/perfectionnement / www.avenirformation.ch / www.frij.ch

+ d'infos générales
sur les examens fédéraux
www.orientation.ch/bf-df



Liste détaillée des règlements
www.sefri.admin.ch
rubrique Formation >
Formation professionnelle supérieure

Diplôme ES



Selon l'école, l'accès est direct ou soumis à une procédure d'admission (stage, examen).

Les écoles supérieures ES dispensent des formations professionnelles supérieures axées sur les besoins pratiques des entreprises. Reconnues par la Confédération, elles permettent d'acquérir des compétences techniques et de gestion dans de nombreux domaines :

- Agriculture et économie forestière
- Economie d'entreprise
- Technique
- Santé
- Arts et design
- Hôtellerie et tourisme
- Trafic et transports
- Social et formation des adultes

Les formations durent 2 ou 3 ans (à plein temps ou en emploi) et l'accès peut être subordonné à un examen ou à un entretien. Elles comprennent des modules techniques, de gestion d'entreprise, de langues et de relations humaines, favorisant ainsi l'intégration des diplômé-e-s dans le monde du travail.



+ d'infos générales sur
les Ecoles supérieures
www.orientation.ch/ecoles-superieures

Dans le Jura, les formations de niveau ES sont enseignées dans des écoles affiliées au Centre jurassien d'enseignement et de formation - CEJEF.

CEJEF - division technique Porrentruy

Ecole supérieure technique

www.divtec.ch

CEJEF - division commerciale Delémont

Ecole supérieure d'informatique de gestion

www.divcom.ch

Ecole supérieure technique (EST)

L'EST forme des techniciens et des techniciennes ES. Des modules théoriques et des modules pratiques, ainsi qu'un travail de diplôme font partie intégrante des études dispensés soit à **plein temps en école**, soit **en emploi**, dans les 3 filières suivantes :

- Systèmes industriels
- Informatique
- Processus d'entreprise

Pour les étudiant-e-s de la filière à plein temps, un stage en entreprise est exigé durant les études.

Modalités d'inscription

- CFC dans la filière d'études visées (selon liste du PEC technique fédéral, CFC en 3 ou 4 ans)
- examen d'entrée en mathématiques et français pour les titulaires d'un CFC en 3 ans
- dossier de candidature et entretien d'admission
- cours de mise à niveau selon le profil
- inscription auprès de l'école dans les délais fixés

Ecole supérieure d'informatique de gestion (ESIG)

L'ESIG forme des informaticiens et des informaticiennes de gestion ES. L'enseignement est modulaire et constitué de cours théoriques et d'ateliers pratiques. La validation des modules suivis conditionne la poursuite de la formation qui se déroule soit à **plein temps** (durée 2 ans), soit en **temps fractionné** (durée 3 à 4 ans). Un travail de diplôme est réalisé durant le stage final en entreprise.

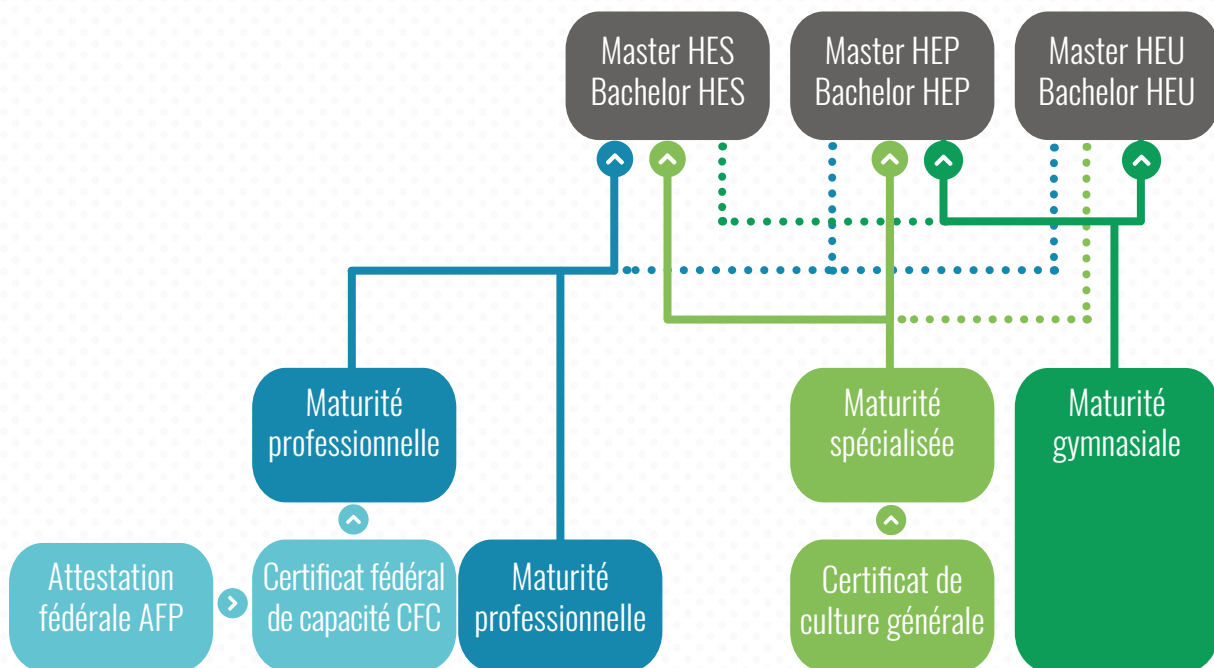
Modalités d'inscription

- maturité professionnelle, maturité gymnasiale option spécifique Economie-Droit
- admission provisoire sur dossier et entretien si autre profil (CFC ou maturité gymnasiale autre option)
- inscription auprès de l'école dans les délais fixés

Description détaillée des filières
www.orientation.ch
rubrique Formations



Hautes écoles



Les **hautes écoles spécialisées (HES)** se concentrent sur la recherche appliquée. L'enseignement est axé sur la pratique et les études mènent à une activité professionnelle dans un domaine précis.

Les **hautes écoles pédagogiques (HEP)** forment le corps enseignant pour tous les degrés de formation et sont généralement assimilées aux HES car elles proposent toutes 2 des formations supérieures orientées vers la pratique d'une profession.

Les **hautes écoles universitaires (HEU)** regroupent les universités et les écoles polytechniques fédérales. Elles mettent l'accent sur la recherche fondamentale. L'enseignement se caractérise par un niveau élevé d'abstraction et conduit à une qualification professionnelle généraliste.

Toutes les hautes écoles appliquent le système de Bologne. Le premier diplôme obtenu après 3 ans d'études est le bachelor. Vient ensuite le master, après 1,5 à 2 ans d'études supplémentaires. Eurocompatibles, les 2 diplômes se déclinent en crédits ECTS.



3 types de hautes écoles. Comparaison sur www.orientation.ch/dyn/show/4615

Domaines d'études

En Suisse, les hautes écoles spécialisées (HES), les hautes écoles pédagogiques (HEP) et les hautes écoles universitaires (HEU) offrent de nombreuses filières d'études dans les domaines suivants :

- Théologie, sciences des religions
- Médecine, santé, sport
- Langues, littérature, communication, information
- Art, musique, design
- Sciences naturelles, sciences de l'environnement
- Enseignement, professions pédagogiques
- Droit, sciences économiques
- Sciences sociales
- Histoire, étude des civilisations
- Mathématiques, informatique
- Sciences techniques, ingénierie

+ d'infos sur les domaines d'études
www.orientation.ch/domaines-etudes



Dans le canton du Jura, les possibilités d'étudier dans les Hautes écoles sont les suivantes :

Hautes écoles spécialisées HES



Les Hautes écoles spécialisées de Suisse romande sont regroupées en réseau et forment la HES-SO. Elles dispensent un enseignement modulaire de niveau tertiaire dans les domaines suivants :

- Ingénierie et architecture
- Design et arts visuels
- Travail social
- Economie et services
- Santé
- Musique et arts de la scène

L'accès peut être direct ou soumis à une procédure d'admission (stage) selon le profil des candidat-e-s. Le titre de bachelor basé sur la pratique permet d'être opérationnel après 3 ans d'études à plein temps ou 4 ans en emploi. Le master est un titre complémentaire dans un domaine particulier.

+ d'infos sur les études à la HES-SO
www.hes-so.ch/bachelor



Haute Ecole Arc (HE-Arc)

La HE-Arc lie les cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel par convention. Sur territoire jurassien (Campus Stratel), les formations suivantes sont dispensées à Delémont :

- **Santé** : année propédeutique santé ainsi que les filières bachelors complètes en Soins infirmiers et en physiothérapie à plein temps
- **Gestion** : filière bachelor complète en Economie d'entreprise à plein temps ou en emploi
- **Ingénierie** : filières bachelors partielles en Microtechniques, en Industrial Design Engineering, en Informatique et systèmes de communication et en Ingénierie et gestion industrielles (1 an à plein temps, poursuite des études à Neuchâtel)

Sur son site de Neuchâtel, la HE-Arc dispense les formations complètes suivantes :

- **Santé** : année propédeutique santé et filière bachelor complète en Soins infirmiers à plein temps
- **Gestion** : filières Bachelors complètes en Economie d'entreprise, en Informatique de gestion et en Droit économique à plein temps, en emploi ou à temps partiel
- **Ingénierie** : filières bachelors complètes en Microtechniques, en Industrial Design Engineering, en Informatique et systèmes de communication et en Ingénierie et gestion industrielles à plein temps
- **Conservation-restauration** : filière bachelor en Conservation et filière Master en conservation-restauration à plein temps

Modalités d'inscription

- CFC dans la branche d'études visées et maturité professionnelle ou, pour le domaine Santé, certificat de maturité spécialisée option santé. La maturité gymnasiale, complétée par une année de pratique professionnelle, est aussi valable.
- autre profil, compléments particuliers, selon le domaine d'études visées
- inscription auprès des écoles dans les délais fixés



Description détaillée des filières
www.orientation.ch
rubrique Formations

Hautes écoles pédagogiques HEP



Les hautes écoles pédagogiques forment les enseignant·e·s primaires, secondaires et spécialisés. Pour les cantons de Berne - partie francophone, Jura et Neuchâtel, un concordat intercantonal régit les 3 sites de formation. L'accès à la HEP peut être direct ou soumis à une procédure de régulation selon le profil des candidat·e·s et la capacité d'accueil.

HEP - BEJUNE

La HEP - BEJUNE - site de Delémont - propose une filière d'**Enseignant·e du degré primaire** (études bilingues français-allemand possibles) qui se déroule à **plein temps** durant 3 ans. La formation académique est dispensée à Delémont et les stages se déroulent dans les établissements scolaires de l'espace BEJUNE (cantons de Berne - partie francophone, du Jura et de Neuchâtel).

Le bachelor délivré (180 crédits ECTS) permet d'enseigner dans les 8 degrés primaires partout en Suisse.

Modalités d'inscription

- certificat de maturité gymnasiale ou titre reconnu équivalent
- maturité spécialisée, orientation pédagogie
- maturité professionnelle ou maturité spécialisée (autre orientation que pédagogie) suivie de l'examen passerelle
- diplôme d'enseignement reconnu par la CDIP ou bachelor délivré par une haute école
- autre profil, admission sur dossier
- inscription auprès de l'école dans les délais fixés

Description détaillée des filières
www.orientation.ch
rubrique Formations



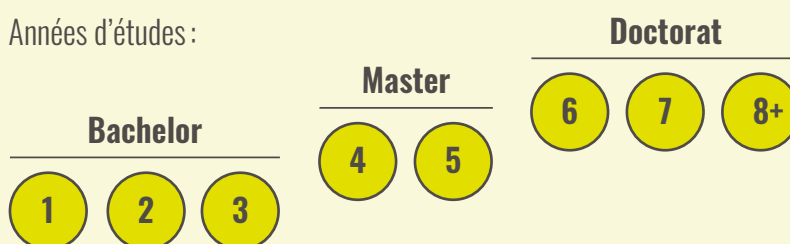
+ d'infos sur les HEP
www.orientation.ch/enseignement-primaire

Universités et écoles polytechniques fédérales (EPF)

Les universités et les écoles polytechniques fédérales (EPF) constituent les HEU. La voie d'accès direct est la maturité gymnasiale. La maturité professionnelle ou spécialisée, complétée par l'examen passerelle, est aussi valable (voir p. 26).

A part en médecine, en sport et en traduction-interprétation, les HEU renoncent à sélectionner leurs candidat·e·s. Les études sont essentiellement tournées vers la recherche fondamentale et durent en principe 5 ans. Elles comprennent 2 cursus : le bachelor of Arts, le bachelor of Science ou le bachelor of Medecine (3 ans - 180 crédits ECTS) suivi du master (1,5 à 2 ans, 90 à 120 crédits ECTS supplémentaires).

La rédaction d'une thèse de doctorat, important travail de recherche, est ensuite possible. Conformément au processus de Bologne, il est possible d'obtenir un bachelor dans une université, puis un master dans une autre université.



Lien utile sur les Hautes écoles de Suisse
www.orientation.ch/etudier

Formation continue

Parfaire ses connaissances ou en acquérir de nouvelles, développer des compétences dans un métier en mutation, maîtriser les changements, faciliter l'adaptation aux techniques actuelles sont des objectifs de formation continue.

En journée ou en soirée, en parallèle à une activité professionnelle, les cours de perfectionnement sont souvent proposés en partenariat avec les organisations du monde du travail.

Les institutions du canton du Jura qui en proposent éditent des catalogues en ligne actualisés en continu. Vous pouvez ainsi être informé des nouveautés tout au long de l'année.

Plus de 21'000 offres de cours dans toute la Suisse sont accessibles sur www.orientation.ch rubrique Formations > Formation continue



+ d'infos sur la formation continue dans le Jura www.orientation.ch/perfectionnement > Cantons > Jura

S'informer sur www.orientation.ch

orientation
.ch

Le portail officiel suisse d'information de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière est une plateforme qui répond aux questions sur les professions, les formations et le monde du travail.

Pour accéder facilement à l'information souhaitée, naviguez au travers des 3 grandes rubriques mises à jour en continu :

Professions

- Infos sur les métiers (textes, images et films), le choix professionnel et les stages d'orientation
- Explorateur des métiers CFC et AFP avec photos
- Questionnaire métiers pour vérifier ses intérêts

Formations

- Infos sur les places d'apprentissage, les formations en écoles, les études supérieures, la formation continue
- Conseils pratiques sur les séjours linguistiques, les cours de langues, les transitions, les cours préparatoires et le financement des formations

Travail et emploi

- Infos sur l'entrée dans la vie active, l'évolution de carrière, l'emploi, les salaires, la santé et la sécurité au travail

Comment chercher si je suis...
www.orientation.ch/ecolier



Conseils et repères utiles sur les parcours de formation.

Aide-mémoire en langues étrangères

Les migrants et migrantes trouveront des informations, des liens et des fiches d'information sur les différentes voies de formation et de carrière en Suisse dans leur langue maternelle (13 langues à choix).

+ d'infos sur
www.orientation.ch/dyn/show/29654



Informations générales

Journées portes ouvertes dans le Jura

 CEJEF DIVISION SANTÉ-SOCIAL-ARTS	Delémont	18 novembre 2023
 CEJEF DIVISION LYCÉENNE	Porrentruy	13 janvier 2024
 COLLÈGE ET LYCÉE SAINT-CHARLES	Porrentruy	se renseigner sur le site de l'école
 CEJEF DIVISION TECHNIQUE	Porrentruy	6 et 7 octobre 2023
 CEJEF DIVISION COMMERCIALE	Porrentruy Delémont	21 novembre 2023 22 novembre 2023
 CEJEF DIVISION ARTISANALE	Delémont	29 novembre 2023
 Fondation Rurale Interjurassienne	Moutier	Salon de la formation du 28 février au 3 mars 2024
 haute école neuchâtel berne jurc arc ^c	Delémont	25 novembre 2023
 SALON 2024 interjurassien de la formation	Moutier	Forum de l'Arc du 28 février au 3 mars 2024 www.salon-formation.ch



+ d'infos sur les manifestations
organisées partout en Suisse
www.orientation.ch/manifestations

Et le coût des formations ?

La gratuité de la scolarité obligatoire dans les écoles publiques est assurée.

En formation scolaire ou professionnelle - niveau secondaire II - les frais facturés aux élèves des écoles publiques concernent en général le matériel scolaire et une participation aux manifestations spécifiques. Au degré tertiaire, dans les hautes écoles et les autres institutions cantonales, les étudiant-e-s doivent participer de manière plus importante au financement de leur formation. Le canton du Jura soutient l'égalité des chances en matière de formation et octroie des subsides de formation. Rendez-vous sur www.jura.ch/bourses



+ d'infos sur le financement
des formations
www.orientation.ch/bourses

Inscriptions - rentrée 2024

Transitions secondaire I vers secondaire II

12 ^e année linguistique	formulaire sur le site du SEN - délai 31 mars 2024
Filières de transition	en ligne sur le site mon app' - délai 29 février 2024
Ateliers de formation	formulaire sur le site de la Divart - délai 27 avril 2024

Apprentissage en voie duale

Ecole professionnelle technique	lors du 1 ^{er} jour d'école, horaire sur www.jura.ch/cejef
Ecole professionnelle artisanale	lors du 1 ^{er} jour d'école, horaire sur www.jura.ch/cejef
Ecole des métiers de la santé et du social	sur convocation après signature du contrat
Ecole professionnelle commerciale	séance d'inscription en mai 2024 avec contrat signé
Fondation rurale interjurassienne	sur convocation après signature du contrat

Apprentissage en école à plein temps (+/- maturité professionnelle)

Ecole des métiers techniques	sur convocation après stage probatoire et sélection
Ecole des métiers de la santé et du social	formulaire sur le site - délai mi-décembre 2023
Ecole de commerce	formulaire sur le site - délai 29 février 2024
Ecole des métiers de l'intendance	formulaires sur le site - délais 19 janvier 2024 (CFC) et 12 avril 2024 (AFP)

Maturité professionnelle post-CFC

Divtec, Divssa et Divcom	formulaire sur les sites - délai mai 2024
--------------------------	---

Formation générale

Ecole de culture générale	formulaire sur le site - délai mi-février 2024
Lycée cantonal	en ligne sur le site dès le 1 ^{er} février 2024
Collège Saint-Charles	en ligne sur le site - délai 29 février 2024

Si vous débutez votre formation en août 2024, les horaires figureront dès juillet 2024 sur www.jura.ch/cejef

Adresses utiles

Service de la formation postobligatoire

Route de Moutier 16
2800 Delémont
Tél. 032 420 71 60

sfp@jura.ch
www.jura.ch/sfp

CEJEF - Division lycéenne

Place Blarer-de-Wartensee 2
2900 Porrentruy
Tél. 032 420 36 80

lycee.cantonal@jura.ch
www.lycee.ch

CEJEF - Division commerciale

Rue de l'Avenir 33
2800 Delémont
Tél. 032 420 77 00

secr.divcom@jura.ch
www.divcom.ch

AvenirFormation

Rue de l'Avenir 33
2800 Delémont
Tél. 032 420 77 15

info@avenirformation.ch
www.avenirformation.ch

Collège et Lycée Saint-Charles

Route de Belfort 10
2900 Porrentruy
Tél. 032 466 11 57

secretariat@saint-charles.ch
www.saint-charles.ch

Haute Ecole Pédagogique BEJUNE Formation primaire

Route de Moutier 14, 2800 Delémont
Tél. 032 886 99 12

formation.primaire-sde@hep-bejune.ch
www.hep-bejune.ch

CEJEF - Division santé-social-arts

Faubourg des Capucins 2
2800 Delémont
Tél. 032 420 79 10

secretariat@divssa.ch
www.divssa.ch

CEJEF - Division technique

Cité des Microtechniques
2900 Porrentruy
Tél. 032 420 35 50

info@divtec.ch
www.divtec.ch

CEJEF - Division artisanale

Rue de la Jeunesse 32
2800 Delémont
Tél. 032 420 75 00

secr@divart.ch
www.divart.ch

FRI Courtemelon

Case postale 65
2852 Courtételle
Tél. 032 545 56 00

info@fri.ch
www.fri.ch

Haute Ecole Arc

Espace de l'Europe 11
2000 Neuchâtel
Tél. 032 930 11 11

info@he-arc.ch
www.he-arc.ch

Service de l'enseignement

Route de Moutier 16
2800 Delémont
Tél. 032 420 54 10

sen@jura.ch
www.jura.ch/sen

Nos prestations

Les conseillères et les conseillers en orientation aident les élèves dans leurs recherches et les accompagnent dans leur processus de choix. Ils peuvent évaluer leurs compétences, mettre en évidence leurs intérêts et les aider à identifier la formation la plus appropriée.

Offres à la disposition des élèves :

- un espace d'information sur les études et les professions comprenant une bibliothèque spécialisée avec supports multimédias - accès Internet ciblés sur les bourses des places d'apprentissage, les offres de formation, les stages en entreprise, le monde de l'orientation - réponses personnalisées sans rendez-vous - libre accès - prêt gratuit
- des permanences dans les écoles et des coins INFO dans les écoles secondaires
- un portail d'information sur les études et les professions pour poser des questions en ligne (formulaire sur www.jura.ch/cos) ou par téléphone
- des consultations individuelles (formulaire en ligne sur www.jura.ch/cos), des examens d'aptitudes et d'intérêts

Le COS soutient les jeunes dans leurs démarches.

Où nous trouver ?

Permanence d'accueil

Mercredi 13h30 - 17h

Porrentruy - Rue du Banné 23

Delémont - Route de Bâle 26

Saignelégier - Rue Bel-Air 5, 1^{er} et 3^e mercredi du mois

Permanence téléphonique

9h - 11h et 14h - 16h

Tél. 032 420 34 70

secr.cos@jura.ch

www.jura.ch/cos



Posez vos questions sur orientation.ch (onglet Contact).
Une équipe d'experts vous répondra de manière personnalisée.
Consultez aussi les questions - réponses (FAQ).
orientation.ch est adapté pour smartphones et tablettes.

**SERVICE DE LA FORMATION
POSTOBLIGATOIRE**

Le Service de la formation postobligatoire soutient les acteurs de la formation générale et professionnelle, notamment le CEJEF et ses différentes écoles.

Tu trouveras sur le site Internet les coordonnées pour le contacter si tu as besoin d'informations pour faciliter tes démarches.

www.jura.ch/sfp

Service de la formation
postobligatoire

Moutier 16
2800 Delémont

T 032 420 71 60
sfp@jura.ch

**CENTRE D'ORIENTATION
SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE
ET DE PSYCHOLOGIE SCOLAIRE**

Le Centre d'orientation scolaire et professionnelle t'aide à définir ton projet professionnel et t'accompagne dans sa réalisation.

Tu trouveras sur le site Internet les coordonnées pour le contacter si tu as besoin d'informations ou de conseils.

www.jura.ch/cos

Centre d'orientation scolaire et
professionnelle et de psychologie scolaire

Rue du Banné 23
2900 Porrentruy (siège central)

T 032 420 34 70
secr.cos@jura.ch

Impressum

Elaboration et édition : Centre d'orientation scolaire et professionnelle de la République et Canton du Jura

Mise en page et graphisme : www.uditis.ch

3^e édition retravaillée © COS Porrentruy | SFP Delémont | Août 2023